

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 06/04/2021 - 10:02

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Société BRL (Société d'Economie Mixte Locale)

Correspondant : M. Jean-Pierre DUMONT, acheteur, 1105 avenue Pierre Mendès France BP 94001, 30001 Nîmes cedex 5, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Aménagement, gestion, exploitation réseau hydraulique régional.

Objet du marché : Construction de la station de pompage de Murviel et son réseau d'alimentation sur la commune de Murviel-lès Béziers

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45232152
- Objets complémentaires : 45317100

Lieu d'exécution et de livraison : Murviel les Béziers (34 - Hérault)

Code NUTS : FRJ13

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent marché concerne la création de la station de pompage.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Se reporter aux pièces de la consultation

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 10 mois à compter de la notification du marché

Cautionnement et garanties exigés : Mise en place d'une retenue de garantie de 5% remplaçable uniquement par une garantie bancaire à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Financement : ASA AQUA FONTEDIT : 80%, BRL : 20 %

Prix actualisables

Règlement par virement bancaire dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. En revanche, en cas de groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur pourra imposer que le mandataire soit solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :
- Situation juridique - références requises : Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
- Capacité économique et financière - références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années. Déclaration indiquant outillage, matériel et équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation. Fournir les références* professionnelles permettant d'apprécier sa capacité à exécuter les travaux:
 - références professionnelles de travaux de génie civil des stations de pompage, refoulement, relèvement, stations de traitement d'eau potable ou d'eaux usées.
 - Si l'entreprise fournit la qualif. FNT164 ou équivalence relative aux travaux de génie civil des stations de pompage, refoulement, relèvement, stations de traitement d'eau potable ou d'eaux usées, l'entreprise n'a pas l'obligation de fournir les références professionnelles.
 - références professionnelles de travaux d'équipement des stations de pompage, refoulement, relèvement -eau claire- stations dont le produit pression (bars) par débit (m3/h) est supérieur/ égal 5000.
 - Si l'entreprise fournit la qualif. FNT5411 ou équivalence relative à des travaux d'équipement des stations de pompage, refoulement, relèvement -eau claire- Stations dont le produit pression (bars) par débit (m3/h) est supérieur/égal 5000, l'entreprise n'a pas l'obligation de fournir les références professionnelles.
 - références professionnelles de travaux relatifs à des postes et installations électriques - postes de distribution usées.
 - Si l'entreprise fournit la qualif. FNT632 ou équivalence relative à des travaux de postes et installations électriques -postes de distribution, l'entreprise n'a pas l'obligation de fournir les références professionnelles.
 - références professionnelles de travaux de postes et installations électriques - alimentation BT et automatismes.
 - Si l'entreprise fournit la qualif. FNT633 ou équivalence relative aux travaux de postes et installations électriques -alimentation BT et automatismes, l'entreprise n'a pas l'obligation de fournir les références professionnelles.
- Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : L'entreprise doit produire les références attestant de sa capacité à réaliser les travaux. Ces références seront datées et signées par le donneur d'ordre .Il s'agira d'une liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années en rapport avec l'objet du marché. Dans le cas où le candidat ne pourrait justifier d'une antériorité de 5 ans, les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte.

Toutes les références* présentées dans le cadre de la liste devront préciser la description des travaux, montant, époque, qualité de l'entreprise (titulaire, cotraitant, sous-traitant, entreprise principale) et lieux d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin. Elles devront être datées et signées par le donneur d'ordre.

Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence par un organisme tiers indépendant. Les

entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

En sus, les candidats devront produire dans leur dossier de candidature :

- les certificats AIPR (profil encadrant et opérateur)

Marché réservé : Non

Nombre de candidats :

• Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 17 mai 2021 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 08_21MA

Renseignements complémentaires : La présente consultation concerne uniquement le lot n°1, le lot n°2 sera réalisé dans l'accord cadre en vigueur.

Dans le cadre de la procédure dématérialisée, le Dossier de consultation est à retirer gratuitement dans <http://www.achatpublic.com> voir adresse internet (format .doc; .pdf; .xls; .dwg).

L'accès à achatpublic.com peut s'effectuer via le site www.brl.fr. Rubrique appel d'offres / consulter les marchés des concessions et un lien permet d'accéder à la plateforme d'achatpublic.com

Remise obligatoire des offres par plateforme dématérialisée.

Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06 avril 2021

Instance chargée des procédures de recours : Selon l'article L211-14 du code de l'organisation judiciaire, Président du Tribunal de grande instance de Marseille, 6 rue Joseph Autran, 13006 Marseille

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de grande instance de Marseille,, 6 rue Joseph Autran, 13006 Marseille,

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3645044**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale

Département : 34 - Hérault

Rappel 1: 30 - Gard

Rappel 2: 11 - Aude

Rappel 3: 66 - Pyrénées-Orientales

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

BRL DAP 1105 avenue Pierre Mendès France BP 94001
30001 - Nimes cedex 5

Adresse d'expédition :

-